



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Armor All® Nettoyant Insectes

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

## 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** Armor All® Nettoyant Insectes

Numéro du produit 22500

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Contribue à éliminer les insectes, la sève des arbres, le goudron et les fientes d'oiseaux de la surface extérieure de votre véhicule.

**Utilisations déconseillées** Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Energizer France SAS  
2 Rue Jacques Daguerre  
92500 Rueil-Malmaison  
France  
Tel: +33 1 34 80 27 71  
[euregulatory@energizer.com](mailto:euregulatory@energizer.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** +44 1495 350234  
Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00  
Vendredi: 8.30 - 15.30

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 3.1 Classification de la substance

---

#### Classification (CE N° 1372/2008)

**Dangers physiques** Non Classé

**Dangers pour la santé** Non Classé

### Dangers to Environment

## 2.2. Elements d'étiquetage

## 2.3.1. Native dangers

EDUCATION 2.0: THE 5.6% THAT MATTERS

8.8. *Mu*

## Armor All® Nettoyant Insectes

<b>3-butoxy-2-propanol</b>	1 - <2.5%	
Numéro CAS: 5131-66-8	Numéro CE: 225-878-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475527-28-XXXX
<b>Classification</b>		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Inhalation</b>	Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Somnolence. Vertiges.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes. Garder la personne touchée en observation.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## Armor All® Nettoyant Insectes

<b>Dangers particuliers</b>	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.
<b>5.3. Conseils aux pompiers</b>	
<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
----------------------------------	--

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
--	---

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.
------------------------------	---

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

<b>Référence à d'autres sections</b>	Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Précautions d'utilisations</b>	Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.
-----------------------------------	---

<b>Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail</b>	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
---	---

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Précautions de stockage</b>	Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
--------------------------------	--

## Armor All® Nettoyant Insectes

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

##### **Valeurs limites d'exposition professionnelle**

###### **2-aminoéthanol**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 ppm 2,5 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 3 ppm 7,6 mg/m<sup>3</sup>

\*

###### **2,2'-iminodiéthanol**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 3 ppm 15 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

### **3-butoxy-2-propanol (CAS: 5131-66-8)**

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 147 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 52 mg/kg/jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 43 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 22 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.525 mg/l eau douce, rejet intermittent; 5.25 mg/l eau de mer; 0.052 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Sédiments (eau douce); 2.36 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.236 mg/kg Sol; 0.16 mg/kg

### **hexyl D-glucoside (CAS: 54549-24-5)**

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 420 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 595000 mg/kg/jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 124 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 357000 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.176 mg/l eau douce, rejet intermittent; 4.2 mg/l eau de mer; 0.018 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l Sédiments (eau douce); 0.722 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.072 mg/kg Sol; 0.654 mg/kg Orale; 111.11 mg/kg

### **2-aminoéthanol (CAS: 141-43-5)**

## Armor All® Nettoyant Insectes

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 3.3 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.24 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.75 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.085 mg/l eau de mer; 0.009 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l Sédiments (eau douce); 0.434 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.043 mg/kg Sol; 0.037 mg/kg

### Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS: 68424-85-1)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.96 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.7 mg/kg/jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.64 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.4 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.4 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.001 mg/l eau de mer; 0.001 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 0.4 mg/l Sédiments (eau douce); 12.27 mg/kg Sédiments (eau de mer); 13.09 mg/kg Sol; 7 mg/kg

### Acide citrique (CAS: 5949-29-1)

<b>PNEC</b>	eau douce; 0.44 mg/l eau de mer; 0.044 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l Sédiments (eau douce); 34.6 mg/kg Sédiments (eau de mer); 3.46 mg/kg Sol; 33.1 mg/kg
-------------	---

### linalol (CAS: 78-70-6)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 3 mg/cm <sup>2</sup> Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 3 mg/cm <sup>2</sup> Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.25 mg/kg p.c. /jour Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 23.5 mg/kg p.c. /jour Population en général - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.5 mg/cm <sup>2</sup> Population en général - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/cm <sup>2</sup> Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg p.c. /jour Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg p.c. /jour
-------------	--

## Armor All® Nettoyant Insectes

### PNEC

eau douce; 0.2 mg/l  
 eau de mer; 0.02 mg/l  
 Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l  
 Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg  
 Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg  
 Sol; 0.327 mg/kg  
 Orale; 7.8 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide limpide.

**Couleur** Incolore à jaune pâle.

**Odeur** Fragrance.

**Seuil olfactif** Indéterminé.

**pH** pH (solution concentrée): 10.5 - 11

**Point de fusion** Non pertinent.

## Armor All® Nettoyant Insectes

<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	> 100°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non pertinent.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non pertinent.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	Indéterminé.
<b>Densité apparente</b>	Indéterminé.
<b>Density</b>	987 - 1017 kg/m <sup>3</sup>
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non pertinent.
<b>Température de décomposition</b>	Non pertinent.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Aucune information requise.
----------------------------	-----------------------------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
----------------------------	---

### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
-------------------------------	---

## Armor All® Nettoyant Insectes

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun à température ambiante. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### 3-butoxy-2-propanol

##### Toxicité aiguë - orale

## Armor All® Nettoyant Insectes

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>** 3 300,0  
mg/kg)

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Information du dossier REACH.

**ETA orale (mg/kg)** 3 300,0

**Toxicité aiguë - cutanée**

**Toxicité aiguë cutanée** 2 001,0  
(DL<sub>50</sub> mg/kg)

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Information du dossier REACH.

**ETA cutanée (mg/kg)** 2 001,0

**Toxicité aiguë - inhalation**

**Toxicité aiguë inhalation** 650,0  
(CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)

**Espèces** Rat

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Information du dossier REACH.

**ETA inhalation (vapeurs** 650,0  
mg/l)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Données sur l'animal** Dose: 0.5 ml (75%), 4 heures, Lapin Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2). Information du dossier REACH. Irritante.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Lésions oculaires** Irritante.  
graves/irritation oculaire

**Sensibilisation cutanée**

**Sensibilisation cutanée** Test de Buehler - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

**Essais de génotoxicité - in** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.  
vitro

**Cancérogénicité**

**Cancérogénicité** NOEL 300 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH. Données de références croisées.

**Toxicité pour la reproduction**

**Toxicité pour la** Etude sur deux générations - NOAEL 1000 ppm, Inhalatoire, Rat F1 Information du  
reproduction - fertilité dossier REACH. Données de références croisées.

**Toxicité pour la** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 880 mg/kg p.c. /jour, Cutanée, Rat  
reproduction - Information du dossier REACH.  
développement

**toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

## Armor All® Nettoyant Insectes

**Exposition répétée STOT** NOAEL 350 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH.  
rép.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### **12.1. Toxicité**

**Toxicité** Pas considéré毒ique pour les poissons. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### **Informations écologiques sur les composants**

##### **3-butoxy-2-propanol**

###### **toxicité aquatique aiguë**

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 560-1000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy) Information du dossier REACH.
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 96 heures: > 1000 mg/l, Selenastrum capricornutum Information du dossier REACH.
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées Information du dossier REACH.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

#### **Informations écologiques sur les composants**

##### **3-butoxy-2-propanol**

###### **Biodégradation**

Eau - Dégradation (90%): 28 jours  
Information du dossier REACH.  
La substance est facilement biodégradable.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

#### **Informations écologiques sur les composants**

##### **3-butoxy-2-propanol**

###### **Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'est pas bioaccumulable.

###### **Coefficient de partage**

log Pow: 1.2 Information du dossier REACH.

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### **Informations écologiques sur les composants**

## Armor All® Nettoyant Insectes

### 3-butoxy-2-propanol

**Tension de surface** 27.6 mN/m @ 20°C/68°F Information du dossier REACH.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas éliminer des déchets non-traités dans les égouts, à moins que ce ne soit en totale conformité avec les exigences des autorités locales de l'eau.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac** Non applicable.

**conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Armor All® Nettoyant Insectes

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. ETA: Estimation de la toxicité aiguë DNEL: Dose dérivée sans effet. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane). PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. FBC: Facteur de bioconcentration.
<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	Non classé: Méthode par le calcul.
<b>Commentaires sur la révision</b>	Rubrique 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise // Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.
<b>Date de révision</b>	20/04/2021
<b>Révision</b>	7
<b>Remplace la date</b>	19/03/2020
<b>Numéro de FDS</b>	693
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Energizer Trading Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Energizer Trading Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Energizer Trading Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Energizer Trading Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Energizer Trading Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Energizer Trading Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Energizer Trading Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.